

DESCRIPTION DU METIER :

L'infographiste est le spécialiste de la mise en oeuvre et de la réalisation sur ordinateur des aspects graphiques et artistiques de produits ou de services multimédia, qu'il s'agisse d'une maquette graphique, d'un folder publicitaire, d'un packaging commercial, d'un montage à destination d'un DVD-Rom ou d'un site web. Son métier nécessite l'alliance de talents artistiques et de compétences techniques.

APTITUDES :

- Être créatif et avoir le sens de l'esthétique
- Être autonome tout en pouvant travailler de manière collaborative
- Être flexible et avoir le sens de la clientèle
- Être résistant au stress (délais à tenir)

DEBOUCHES METIER :

- Technicien dans une entreprise de fabrication de lettrage, de panneaux publicitaires, d'enseignes, ...
- Technicien dans une entreprise de sérigraphie, de gravure numérique, d'imprimerie, d'impression de supports tels que dépliants, de catalogues, de brochures diverses.

A TERME, JE SERAI CAPABLE DE... :

- - S'insérer dans le domaine de la communication média : - distinguer les métiers, les intervenants et les domaines d'application de la communication graphique – appliquer les règles et les comportements citoyens ainsi que professionnels – comprendre la culture, les règles de la typographie, l'évolution du langage et des techniques de la communication média
- - Utiliser les moyens techniques de production média : - exploiter les équipements d'un réseau informatique et les logiciels courants de bureautique – utiliser des équipements de conception, de production et d'impression de supports médias (prises de vue et impression : sérigraphie, imprimerie)
- - Concevoir des illustrations graphiques : identifier des besoins et des moyens de diffusion et de communication de messages visuels – illustrer des idées, des messages, par des représentations graphiques et des expressions visuelles – créer un story board
- - Exploiter les fonctionnalités de logiciels d'infographie : - traiter une image à l'aide de logiciels – créer des illustrations à l'aide de logiciels – créer des mises en page à l'aide de logiciels et des fichiers prépresse
- - Elaborer des supports de communication média : - réaliser des supports de communication prépresse – réaliser des supports de communication Web.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Vous devez avoir :

- atteint l'âge de 15 ans et avoir 23 ans maximum, votre contrat doit se terminer dans l'année civile de vos 26 ans au plus tard;
- fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.

ORGANISATION DE LA FORMATION :

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant un contrat d'alternance avec une entreprise (3 ou 4 jours/semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (1 ou 2 jours/semaine).

Organisation

Durée : 3 années.

Horaire : les cours sont organisés en journée.

Début : septembre.

Date limite des inscriptions : cette formation répond à l'obligation scolaire et peut être commencée à tout moment de l'année.

Pratique en entreprise via un contrat d'alternance : vous devez trouver un patron formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance. Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise et s'assure du respect de la réglementation. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil. Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement de l'apprenti(e) au sein de l'entreprise qui l'a accueilli(e).

Attention : L'apprenant sera occupé dans une entreprise à Bruxelles, mais les cours de connaissances professionnelles seront suivis dans un Centre IFAPME. Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, [consultez la fiche formation de l'IFAPME](#).

CERTIFICATIONS :

A l'issue de l'apprentissage, l'apprenti obtient un certificat d'apprentissage homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui permet, entre autres, d'accéder à la formation de chef d'entreprise. Ce titre donne l'accès à la profession (volet professionnel) pour les métiers protégés.

PLUS D'INFOS ?

Déléguée à la tutelle : Jean-François DELHAISE - Tél 02/370.60.33

Assistante : Nathalie Schueremans - Tél 02/370.60.39

mail : sfpme11@spfb.brussels